

BIARNE

Localisation

à l'entrée du cimetière entourant l'église Saint-Jean-Baptiste de Biarne

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R558

Presse : *L'Action jurassienne*, 21 avril 1921 ; *L'avenir dolois*, 30 avril 1921

Description



Gros œuvre, matériau : Obélisque sur socle en pierre du pays

Eléments décoratifs, iconographie : une large palme ornée d'une couronne d'immortelles et surmontée d'une croix de guerre. Une palme en métal est apposée sur la face latérale.

Présence éventuelle d'une symbolique religieuse : non

Entourage : obus et chaînes

Inscriptions

BIARNE /A /SES ENFANTS /MORTS/ POUR LA FRANCE sur l'avant de l'obélisque, SOUVENEZ-

VOUS sur la tranche du chapiteau.

Signatures sur le monument

Chose rare, le monument comporte aussi, de façon certes assez discrète, gravés sur la base, d'une part le nom du maire de l'époque de son érection, et symétriquement celui de son adjoint

Auteurs du monument

Architecte :

Entreprise : Augustin Garcin, marbrier avenue de la gare à Dole

Conflits commémorés :

Défunts

1870-1871 : 5

1914-19 : 7

1939-45 : 1



Population de la commune

1911 : 230 habitants

1921 : 220 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Date décision conseil municipal : 12 mars 1920

Date d'approbation :

Date souscription :

Date achèvement : 18 avril 1920

Date inauguration : 8 mai 1921

Récits éventuels dans la presse locale: *Action jurassienne* du 21 avril 1921, *L'avenir dolois* du 30 avril 1921

Financement

Sources de financement :

Subvention État :

Souscription communale : 903 F

Budget communal :

Autres :
Dons :
Montant : 3 200 F

Autres traces mémorielles

église

Il n'y a pas de plaque paroissiale commémorative dans aucune des deux églises de la commune. Mais on remarque à la base du clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste, un *graffito* au crayon sous la date du 8-8-45 : « Capitulation des [?] d'Europe/grand jour de fête, A la mémoire des martyrs tombés/ sous le joug de la barbarie Boche/tous les jeunes de Biarne ici présents » (sic). Ce texte est suivi de plusieurs signatures et accompagné d'un autre commentaire (actuellement caché par un câble électrique) et des deux vers de Victor Hugo « *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie¹* ».



¹On remarquera que ces vers sont gravés sur le monument communal du village voisin d'Authume depuis la commémoration de la guerre précédente.